



HAL
open science

LES CONSÉQUENCES POLITIQUES D'UNE FAIBLE NATALITÉ

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LES CONSÉQUENCES POLITIQUES D'UNE FAIBLE NATALITÉ. Panoramiques, 2000, 57, pp.43-47. halshs-01145735

HAL Id: halshs-01145735

<https://shs.hal.science/halshs-01145735>

Submitted on 26 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vieux électeurs, guerre des âges, désert rural,
adieu l'harmonie de l'Hexagone !

Les conséquences politiques d'une faible natalité

par Gérard-François Dumont

Toute permanence d'une faible natalité entraîne de multiples conséquences politiques : elle modifie les rapports intergénérationnels à l'intérieur de la population considérée et de son corps électoral, elle change les spécificités démographiques relatives de cette population et peut concourir à accentuer les inégalités spatiales ; en outre, elle pose la question de la transmission des valeurs politiques.

Un corps électoral modifié

Considérons d'abord l'aspect purement quantitatif d'une basse natalité durable. Une population dont la natalité s'affaiblit voit la base de sa pyramide des âges se rétrécir et les rapports mathématiques entre les classes d'âge se modifier. Au fil du temps, la proportion de jeunes, puis de jeunes adultes, diminue et celle des personnes âgées aug-

mente. Aussi la demande politique va-t-elle nécessairement évoluer. Les citoyens souhaitant une plus grande prise en considération des besoins des personnes âgées vont peser quantitativement davantage. En revanche, la demande portant sur la politique concernant l'enfance et la jeunesse est plus faible. Dans des bourgs ruraux ou des quartiers habités par une population âgée, on se mobilisera pour la création ou l'octroi de subventions d'activités propres au troisième âge ; en revanche, nulle demande ne portera sur la réalisation d'une nouvelle école dont le besoin ne se fait pas sentir, seule pourrait être constatée une mobilisation pour éviter la fermeture de classes proposée en raison de la baisse de la natalité.

L'expression de la demande politique par celui qui en est juridiquement le porteur, le corps électoral, change donc en raison de la modification de sa composition par âge. La proportion des 60 ans ou plus de ce corps électoral ne cessant d'augmenter, leur vote se dirige tout naturellement vers les candidats promettant davantage à cette classe d'âge. Or ce « davantage » s'opère inévitablement au détriment d'autres choix. Lorsqu'un État décide d'abonder un fonds de réserve pour les retraites avec une partie des ressources fiscales ou parafiscales, cela signifie en même temps qu'il choisit de ne pas utiliser ces ressources à d'autres fins, et par exemple à la politique familiale, à la diminution des impôts pesant sur les familles. Lorsqu'un État, dont le budget est déficitaire, accorde ou maintient des avantages supplémentaires à certains retraités, cela revient à faire payer le solde de ces avantages par les générations futures qui devront assumer les dettes de l'État.

Au niveau des collectivités territoriales, les inévitables contraintes budgétaires conduisent en permanence à des choix : dans les subventions aux associations, dans la priorité donnée à la construction d'une crèche ou d'un club du troisième âge, dans la préférence donnée à un équipement pour un sport pratiqué par des jeunes ou à un équipement de loisir tourné vers les personnes âgées. Les choix, peu franchement avoués en ces termes, dépendent entre autres du poids électoral de chaque tranche d'âge, et pas nécessairement de l'étiquette politique des responsables. En effet, même s'il conserve

parfois des œillères idéologiques, l'élu local est d'abord pragmatique, répondant aux besoins exprimés par la population qui l'élit. Or la panoplie et l'ordre de préférence des besoins de cette dernière changent inévitablement lorsque sa composition par âge se modifie. Vieillissant suite à une faible natalité, elle est généralement davantage portée à la sécurité qu'à l'audace. Elle trouvera sans doute plus important d'augmenter le nombre des policiers municipaux – dont la présence physique (notamment en raison de leur uniforme) et l'action répressive est visible par les électeurs – que celui des éducateurs de rue – qu'aucun signe ne distingue et dont l'action préventive est difficile à évaluer.

Les risques de guerre des âges

Ainsi, au niveau local comme au niveau national, les changements de rapports quantitatifs entre les générations viennent entraîner des modifications dans les politiques suivies. La faiblesse de la natalité peut-elle aller jusqu'à provoquer une « guerre entre les générations », voire jusqu'à des révoltes de jeunes, peu nombreux et se sentant écrasés par une société vieillissante ?

En fait, la guerre entre les générations, dans des sociétés dont de nombreux services collectifs sont assumés par des pouvoirs publics, se déroule chaque jour, au plan économique et financier. En effet, l'histoire des pays à faible natalité durable met en évidence la défaite des jeunes dans la guerre économique entre les générations : la déflation leur est moins favorable que l'inflation, ils financent les avantages donnés à certains retraités (que le système soit par capitalisation ou par répartition) sans guère d'espoir d'en bénéficier un jour. Les modalités des nouveaux impôts – telles que celles de la CSG (contribution sociale généralisée), en France, qui ne tiennent pas compte de la capacité contributive des ménages – sont souvent en leur défaveur, ainsi que les réglementations sociales qui privilégient les personnes ayant déjà un emploi par rapport à celles qui veulent entrer sur le marché du travail.

Dans la guerre économique quotidienne, les décisions en faveur des générations dont les effectifs électoraux croissent le plus et qui

Les 35 heures...

A cet égard, en France, la loi sur les 35 heures, dans la mesure où elle ne s'est pas fixé comme objectif de concilier vie professionnelle et vie familiale, est exemplaire : elle répond au souci des actifs âgés dont la carrière est déjà faite et qui aspirent à davantage de loisirs, en pénalisant les aspirations des jeunes actifs soucieux de travailler (temporairement) davantage pour fonder un foyer ou bénéficier de promotions plus rapides. Or les sommes que les entreprises consacrent à financer les 35 heures ne peuvent être utilisées pour mieux rémunérer les jeunes actifs.

sont les générations les plus âgées l'emportent ; le vieillissement accentué de la population entraîne mécaniquement l'accroissement du caractère malthusien des lois et des décisions politiques, ce qui peut inciter les jeunes à l'émigration. En outre, les démocraties à faible natalité durable ne risquent-elles pas, en conséquence, des conflits ouverts entre les générations ? Sans doute, si cela se révélait comme la seule solution susceptible de rétablir certains équilibres. N'y aura-t-il pas un moment où les jeunes, peu nombreux, traités comme des supplétifs, des sortes de colonisés dans leur propre pays, risquent d'exiger violemment qu'on leur applique les droits dus à toute minorité ? Le risque politique qu'une démocratie rompe avec sa jeunesse n'est-il d'ailleurs pas en marche lorsqu'on constate l'importance de l'abstentionnisme des jeunes à s'engager en politique ou tout simplement à voter ?

Natalité, géopolitique et développement

La sous-natalité qui pose un problème politique national s'inscrit également dans le contexte de la politique internationale. En effet, le poids démographique relatif des pays à faible natalité ne cesse de diminuer face aux autres pays dont la natalité diminue certes mais sans devenir faible. Si les premiers peuvent continuer de bénéficier d'un héritage

diplomatique et d'une ancienneté de présence dans le monde, les seconds, qui sont généralement d'anciennes colonies et des États historiquement récents, n'ont pas ces avantages. Mais les poids démographiques respectifs changeant, la situation géopolitique évolue inévitablement au profit des seconds.

Ainsi, dans les organisations internationales, la voix d'un pays à faible natalité finit inévitablement par se réduire, comme l'avait exprimé Aristide Briand déclarant dans les années 1920, devant la Chambre des députés : « Je fais la politique étrangère de notre natalité ». Autre inconvénient, la faible natalité signifie inévitablement un potentiel plus faible de jeunes susceptibles d'être mobilisés pour l'aide au développement.

Les effets de génération

Pour le moment, nous n'avons considéré que les effets d'âge s'exerçant sur une population, mais il n'est pas exclu qu'il y ait également des effets de générations. Naître dans un monde vieilli, vivre dans une population vieillie, peut entraîner des attitudes et des comportements différents de ceux constatés dans une population jeune. A vivre dans une ambiance sécuritaire et conservatrice, l'individu n'a pas les mêmes réactions que s'il vivait dans une ambiance audacieuse et innovatrice, à plus forte raison si l'on veut bien se rappeler l'importance du mimétisme dans les comportements. La première ambiance ne risque-t-elle pas de contrarier les forces de créativité que la seconde stimule ? Voire de conduire à des générations résignées qui ne trouveront à s'exprimer que dans des violences périodiques.

Or la politique, qui se doit d'être la recherche du bien commun, a un besoin permanent de renouveler son action pour diffuser les valeurs de liberté et de solidarité dans un monde qui évolue.

Le déménagement du territoire

Si la faible natalité pose directement le problème de l'avenir du politique, elle conduit

également à s'interroger sur l'accentuation des inégalités territoriales qu'elle provoque. Le monde contemporain est en effet soumis à des processus d'urbanisation se traduisant par la perte de poids démographique relatif des espaces à dominance rurale, et souvent également des villes moyennes. Cet appauvrissement démographique relatif des campagnes n'a pas forcément des effets dramatiques lorsque ces territoires conservent de bons équilibres de composition par âge assurant une vitalité permettant une dynamique rurale. Malheureusement, en Europe, on assiste souvent à un véritable déménagement du territoire (aggravé par des politiques inappropriées), qui résulte de deux causes démographiques : d'une part, les jeunes quittent des territoires souvent défavorisés par les choix politiques de promotion de certains espaces urbains, d'équipement en infrastructures et de localisation des administrations publiques. La composition par âge de la population rurale subit alors un inévitable vieillissement sous l'effet du caractère sélectif de l'émigration rurale.

La seconde source du déménagement du territoire tient à la faiblesse de la natalité qui, elle-même, résulte de deux motifs. D'une part, le monde rural subit, comme le monde urbain, l'affaiblissement de la fécondité, ce qui diminue sa natalité ; d'autre part, cet affaiblissement de la fécondité a davantage d'effet sur le nombre des naissances dans l'espace rural que dans l'espace urbain (en raison d'un taux de natalité encore plus affaibli), puisque la proportion des générations en âge de féconder est moins grande.

En outre, dans certains espaces ruraux, la sous-natalité peut être aggravée par deux autres facteurs. En premier lieu, comme le développement du secteur tertiaire a privilégié la ville par rapport à la campagne, et souvent recruté plus de femmes que d'hommes, la composition par sexe des campagnes peut se trouver déséquilibrée avec un déficit du sexe féminin, dans les jeunes générations adultes, qui accentue la baisse du taux de natalité. En second lieu, semblant confirmer les effets de génération présentés ci-dessus, la géographie de la fécondité met souvent en évidence une fécondité plus faible dans les espaces les plus vieillis comme si les jeunes y réduisaient davantage leur propre descendance, comme s'ils devenaient plus malthu-

siens lorsqu'ils vivent dans une population plus vieillie.

Sous l'effet de ces différents facteurs, certains territoires ruraux se trouvent ainsi entraînés dans une spirale de dépopulation. La déprise rurale conduit alors à la mise à l'écart de territoires entiers, considérés comme une sorte de « tiers-espace », aussi maltraité politiquement que l'était le « tiers-état » sous l'Ancien Régime. Or le potentiel que représente l'espace rural ne peut être écologiquement entretenu et mis en valeur que par les hommes. La richesse des pays est le plus souvent née de la diversité des terroirs, et l'équilibre politique en est une sage combinaison, d'autant que les territoires représentent une des rares références dans un monde de plus en plus globalisé, où l'homme se trouve souvent déboussolé par la multiplicité, le bouillonnement et les changements permanents des technologies et des réseaux.

Si la faible natalité devait continuer à contribuer à ce déménagement du territoire, la déprise rurale deviendrait irréversible, alors que le monde rural est cet espace qui, formant de larges traits d'union entre les villes, assure la cohésion géographique et sociale des pays. S'agit-il de faire des territoires nationaux un archipel urbain dans lequel compterait exclusivement la compétition entre les villes, inévitablement destructrice du lien social issu de la continuité du territoire ?

La faible natalité, concourant à accentuer les inégalités de la géographie de la population, a donc des effets en matière de géographie politique et d'incontestables effets politiques.

La « perte d'harmonie »

Elle pose en outre une question majeure concernant la transmission des valeurs. Tout système politique et toute civilisation reposent sur un héritage de valeurs idéales auxquelles chaque génération doit apporter sa pierre en vue de s'en approcher. Ainsi l'identité européenne s'est-elle construite par une action continue à travers les siècles, visant à promouvoir le respect et la tolérance, la liberté, la créativité et la séparation des pouvoirs. Cette construction n'est jamais parfai-

tement continue car ses avancées sont ponctuées par des périodes de recul, qui correspondent d'ailleurs souvent à des périodes de faible natalité, à des périodes où la transmission des valeurs idéales ne parvient pas à s'effectuer en raison des faibles effectifs des « récepteurs ». Ainsi le nazisme a-t-il pu s'implanter dans l'Europe germanique au moment même où la natalité se trouvait faible en Allemagne et en France. En Allemagne, même si la défaite de 1918 pèse dans le choix des électeurs allemands, Hitler est porté au pouvoir après une longue dépression démographique. La France, qui ne trouve pas les moyens de s'opposer au nazisme et qui pactise même avec lui à Munich, est alors marquée par un fort vieillissement, tandis que la dynamique économique exceptionnelle de la IV^e République s'appuie sur le renouveau démographique d'après-guerre.

Une civilisation ne peut avancer et se parfaire que si la transmission se réalise réellement entre les générations, par la famille, par l'école, par la vie sociale, associative... Si à chaque homme d'une génération correspond une bibliothèque, et si les hommes de cette génération transmettent le contenu de leurs bibliothèques à des générations peu nombreuses, il y a forcément une déperdition, même si on met en face certains progrès techniques comme la révolution numérique. En effet, la possibilité pour chaque homme d'acquérir des connaissances est nécessairement limitée. Aussi, la capacité d'une génération moins nombreuse à recevoir un héritage intellectuel et culturel est-elle inévitablement moindre que celle d'une génération plus nombreuse.

La vie se présente donc comme une course de relais. Si le nombre de nouveaux relayeurs est inférieur à celui des relayeurs ayant fini leur course, des relais se perdront. Autrement dit, une génération moins nombreuse ne peut recevoir de la précédente qu'un héritage culturel moindre. Alors, faute de référents suffisants, la civilisation peut décliner en raison d'une « perte d'harmonie », la nouvelle génération vivant ce qu'Arnold Toynbee appelle un « schisme psychologique... Les hommes perdent le Nord, se mettent dans des voies sans issue dans l'espoir de fuir ».

Toujours dans son analyse de la désagrégation des civilisations, Arnold Toynbee distingue « les schismes verticaux entre les

communautés séparées sur le plan géographique » et les « schismes horizontaux entre des classes mélangées sur le plan géographique mais séparées sur le plan social ». Les premiers correspondent au risque d'« archipelisation » évoqué ci-dessus à propos du déménagement du territoire, et les seconds au risque de guerre des générations.

Une faible natalité s'inscrivant durablement dans la réalité démographique n'est donc pas une question exclusivement quantitative, offerte à la seule réflexion de ceux qui aiment se pencher sur les courbes. En effet, en modifiant les caractéristiques des populations, elle provoque de nombreux effets politiques au plan national comme international. Elle pose en outre la question de l'avenir de la civilisation.

Puisque les risques politiques d'une population à faible natalité sont réels, et sachant que tout pays mène une politique démographique, même si elle est très souvent plus implicite qu'explicite, la seule question à se poser en France et en Europe n'est-elle pas la suivante : n'avons-nous pas une démographie qui joue contre la démocratie ? En conséquence, ne devrions-nous pas avoir des politiques démographiques favorables à la pérennité et à l'essor de la démocratie ?

Gérard-François DUMONT

Panoramiques

1^{er} trimestre II – 2002 N° 57

Bibliographie

- Dumont, Gérard-François, *Le monde et les hommes. Les grandes évolutions démographiques*, Paris, Litec, 1955.
- Dumont, Gérard-François, *Les spécificités démographiques des régions et l'aménagement du territoire*, Paris, Éditions des Journaux officiels, 1996.
- Dumont, Gérard-François, *Démographie*, Paris, Dunod, 1992.
- Toynbee, Arnold, *L'histoire*, 1972, traduction Paris, Payot, 1996.
- Sauvy, Alfred, « Les conséquences du vieillissement de la population », in : Dumont, Gérard-François et alii, *La France ridée*, Paris, Hachette, Pluriel, 1986.